

INTERPELLATION URGENTE

Auteur AdG/LA, par Margaux Dubuis et Gaël Bourgeois
Objet Que se passe-t-il à l'école des Roches?
Date 14.11.2017
Numéro 3.0355

Actualité de l'événement

La protection du personnel touché par les changements majeurs au sein de l'organisation de l'école des Roches à Bluche. Et par là la fragilisation de la qualité de la formation.

Imprévisibilité

La presse en a fait état récemment (au 7 novembre dernier).

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La protection du personnel concerné par ces changements, l'image du canton et de la formation en Valais ainsi que la qualité de l'enseignement d'une école reconnue au niveau mondial sont des critères de la plus haute importance.

Paru dans Le Nouvelliste le 7 novembre dernier un article tire la sonnette d'alarme. L'école des Roches à Bluche souffre de changements drastiques : selon l'article il y aurait eu pas moins de quinze licenciements, une dizaine de personnes en arrêt maladie et six démissions depuis le rachat de l'école par le groupe Eurazeo en mars dernier. Ces changements sont trop vigoureux et portent atteinte à la qualité de l'enseignement et au bon fonctionnement de l'école. Les dirigeants les présentent comme étant des mesures de restructurations de son organisation. Celles-ci sont par ailleurs difficilement compréhensibles vu le bon fonctionnement de l'école.

En mars, un autre article du Nouvelliste (16.03.2017), commente le rachat de l'école des Roches : le Groupe aurait acquis cette école en connaissance de cause et, selon son porte-parole, ne devait pas faire de restructurations drastiques en vertu de ses politiques de développement.

En vertu des articles 8 et 25 de la LFRU, l'Etat se doit de surveiller de tels changements afin que la qualité et la notoriété de l'école des Roches soient garanties.

Conclusion

- Le Conseil d'Etat a-t-il pris connaissances des changements induits par le rachat de l'école par le biais d'un rapport ? Si oui à quelle date ? En a-t-il pris connaissance de manière différente?
- Quelles mesures concrètes le Conseil d'Etat entend-il prendre face à ses restructurations?
- Par quelles mesures concrètes le Conseil d'Etat entend-il s'assurer de la qualité de l'enseignement fourni par cette école?
- Au vu des nombreux cas de maladie signalés, des contrôles de la protection des travailleurs/euses sont-ils envisagés (ou ont-ils déjà été effectués)?